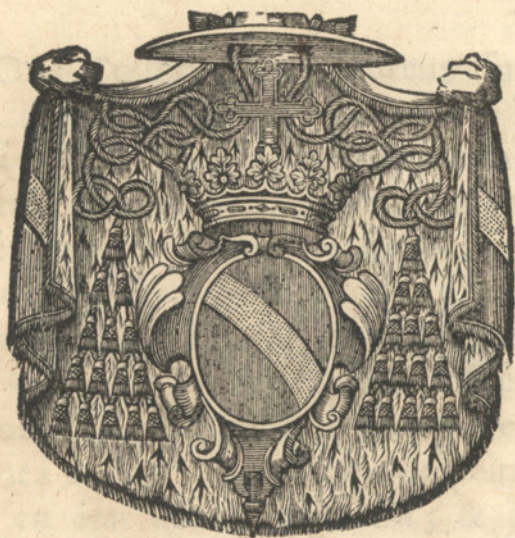


256
LETTRE
DU ROY,

Ecritte à Monseigneur l'Archevêque de Paris,
Duc de Saint Cloud, Pair de France.

*Pour faire chanter le Te Deum en l'Eglise Notre-
Dame, en action de graces de la Paix.*



A PARIS,

Chez Louis Josse, Imprimeur de Monseigneur l'Archevêque,
ruë saint Jacques, à la Couronne d'épines.

M. DC. XCVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

L E T T R E

D U R O Y

Scellés & Contresignés par le Cardinal de Paris,
Duc de Saint Cloud, Pair de France,

Par le Cardinal de Tournon, Secrétaire de Sa Sainteté,
& par le Cardinal de Lorraine, Secrétaire de Sa Sainteté.



A P A R I S

chez le Citoyen de la Couronne d'Orléans,
à la Couronne d'Orléans.

M D C X C V I I

M D C X C V I I



LETTRE DU ROY,

*Ecrite à Monseigneur l'Archevêque
de Paris.*



ON Cousin, Les heureux succès dont le Ciel a favorisé mes Armes dans le cours d'une si longue guerre, ne m'ont jamais éloigné du desir sincère que j'avois pour la Paix, qui a toujours été l'unique fin que je me suis proposée dans toutes mes entreprises. Quoi que les glorieuses expéditions de cette Campagne, & les avantages qu'elles me préparoient eussent pû m'engager à soutenir mes intérêts, & à porter même plus loin mes prétensions; je les ay abandonnez avec d'aurant moins de peine, que je me suis vû plus en état de les maintenir; & je me suis fait une loy de consacrer au repos de l'Europe le fruit de mes Conquêtes. Je suis assez récompensé de tout ce que me coûte cette modération, puisqu'elle finit les maux inséparables de la guerre. Le prompt soulagement que mes Peuples en reçoivent, & le plaisir que je ressens de les rendre heureux, me dédommagent assez de tout ce que je leur sacrifie; & l'éclat des plus grands

Triumphes ne vaut pas la gloire de récompenser le zèle de mes Sujets, qui tous avec une ardeur égale, & sans jamais se démentir, ont prodigué leur sang & leurs biens pour mon service. Dieu favorable aux desseins qu'il m'a toujours inspirés, a ouvert les yeux aux Puissances Confédérées, qui désabusées de leurs fausses espérances, & touchées de leurs véritables maux, ont accepté les conditions que je leur ay si souvent offertes. La Paix qui fut signée le 20. Septembre dernier avec l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande a été ratifiée depuis peu de jours. La Ratification de celle que je viens de conclure avec l'Empereur & l'Empire achevera bien-tôt cet ouvrage si important & si nécessaire à l'Europe : mais je ne puis différer jusques-là de témoigner à Dieu ma juste reconnoissance, & de luy rendre les actions de grâces que je luy dois, de ce qu'après avoir rendu tant de fois mes Armes victorieuses, il commence à répandre sur mon Royaume la plus précieuse de ses Bénédictions, & fait renaître entre mes Etats & ceux de mes Voisins une Paix stable & sincère. Je désire donc que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le grand Maître ou le Maître des Cérémonies vous dira de ma part ; & je luy ordonne d'y inviter mes Cours, & ceux qui ont accoutumé d'y assister. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le douzième jour de Novembre mil six cens quatorze-dix-sept. Signé, LOUIS ; Et plus bas, PHELYPEAUX.

Et au dos est écrit : A mon Cousin l'Archevêque de Paris, Duc & Pair de France.